



Exigences minimales du programme

Auto PartsBridge

L'atelier certifié ProFirst (PCRF) doit être inscrit à APB et effectuer un minimum de dix (10) transactions par mois (30 sur une période de 3 mois) avec le concessionnaire commanditaire APB. Toutes les estimations doivent être acheminées électroniquement par le biais d'APB au service des pièces du concessionnaire pour examen des possibilités d'harmonisation des prix.

Connaissance de base

Afin d'être admissible, et pour maintenir son admissibilité au programme d'atelier de carrosserie certifié ProFirst, l'atelier de carrosserie doit détenir au moins une des certifications suivantes : catégorie I-CAR Or ou toutes les formations contenues dans la matrice de formation de Centre de carrosserie certifié.

Exigences de formation

Au moins deux techniciens en structure et au moins un estimateur doivent suivre la formation spécifique à Honda/Acura offerte par I-CAR Canada. Toutes les formations relatives à Honda/Acura sont accessibles en ligne sur le site de I-CAR Canada. Remarque - Il pourrait y avoir jusqu'à 11 cours d'ici la fin de 2020.

Outils et équipement

L'atelier de réparation doit posséder et entretenir les outils et les équipements conformément aux exigences de Honda Canada inc.

Normes à respecter dans les ateliers

Respecter les normes d'installation prescrites relatives aux aspects suivants, sans toutefois s'y limiter : la propreté des lieux, le nombre de places de stationnement suffisant pour accommoder les clients, la sécurité des personnes et des lieux, les processus de travail et la communication avec les clients.

Inspections effectuées par des tiers

Pour déterminer l'admissibilité initiale d'un atelier de réparation, et pour chaque année subséquente où un atelier de réparation de carrosserie choisit de maintenir sa participation au programme ProFirst, l'atelier de carrosserie fera l'objet d'une inspection par un vérificateur indépendant.

Processus de réparation

Tous les centres de réparation de carrosserie ProFirst doivent consentir à respecter rigoureusement les processus de réparation fournis par l'entremise de ServiceExpress (SIS, le système d'information de Honda), y compris le recours aux procédures, au matériel, aux outils et à l'équipement spécifiés dans lesdites normes. Les ateliers de réparation appartenant à des concessionnaires Honda/Acura doivent avoir accès à ESIS et attribuer des coordonnées de connexion à ESIS au personnel de l'atelier de carrosserie. (techniciens, évaluateurs, personnel du service des pièces, etc.)

Achats de pièces

Tout centre de réparation de carrosserie ProFirst doit acheter des pièces Honda / Acura d'origine neuves chez un concessionnaire agréé du Canada (les pièces doivent être achetées auprès du concessionnaire commanditaire APB).

Coûts du programme

Pour obtenir la certification ProFirst, les ateliers doivent s'inscrire au programme Centre de carrosserie certifié et acquitter les frais annuels. Ceux-ci sont payables chaque année au moment du renouvellement de la certification.

Restrictions concernant le parrainage

Les concessionnaires ne seront pas autorisés à parrainer un atelier situé dans le complexe immobilier d'un concessionnaire d'une autre marque.